



**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026  
DÉLIBÉRATION N° 2026-28bis  
Remplace la délibération n° 2026-28 pour erreur matérielle

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 10  
Conseillers absents : 1  
Conseillers représentés : 1

Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : DRUJON D'ASTROS Cyrille - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - JOLY Jonathan - VAN ERP Susan - BRIAND Julie - BARRÉ Charlotte - COMPAGNONE Philippe - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana

**Absents** : ARDUIN Annie

**Pouvoir** : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille

**Secrétaire de séance** : BOISSET André

**Objet** : VOTE DU BUDGET 2026 BUDGET CAMPING

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif Camping pour l'exercice 2026, ce budget suit la nomenclature M4 et s'équilibre en recettes comme en dépenses :

- Section de fonctionnement : 33 934.67 €.
- Section d'investissement : 115 347.17 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**Adopte** le Budget Primitif du budget Camping pour l'année 2026.

**Adopte** par chapitres le budget de la section d'investissement et par chapitre d'opération d'équipement.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*

*Le Maire*

*Cyrille DRUJON D'ASTROS*

